

L'Équipe Spécialisée Alzheimer (ESA)

Circulaire 2008-291 du 15 septembre 2008 relative à la mise en œuvre du volet sanitaire du plan Alzheimer 2008-2012
 Circulaire 2015-281 du 7 septembre 2015 relative à la mise en œuvre du plan maladies neurodégénératives 2014-2019
 INSTRUCTION N° SG/Pôle Santé-ARS/2021/174 du 29 juillet 2021 relative à la définition des modalités de pilotage de la feuille de route maladies neurodégénératives 2021/22-2024.

DEFINITION

L'équipe spécialisée Alzheimer (ESA) accompagne les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer vivant à domicile et aident leurs proches. Leur mission est d'accompagner les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies apparentées vivant à domicile et d'aider leurs proches.

PUBLIC CONCERNE

L'ESA s'adresse aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée diagnostiquée à un stade léger à modéré de la maladie, quel que soit leur âge.

Aider les personnes à maintenir leur autonomie, à diminuer les éventuels troubles du comportement et encourager et soutenir les proches de la personne.

Le plan pour les [maladies neuro-dégénératives](#) 2014-2019 s'inscrit dans la continuité du dernier plan Alzheimer 2008-2012. Il élargit son champ d'action en prenant en compte toutes les maladies neurodégénératives, la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées mais aussi la maladie de Parkinson et la sclérose en plaques, toutes trois des maladies chroniques et invalidantes.

PRISE EN CHARGE

Sur **prescription médicale** du médecin traitant ou d'un médecin spécialisé (gériatre, neurologue), la durée de l'intervention se déroule au travers de 10 à 15 séances à domicile. Elle est limitée dans le temps (3 mois maximum, renouvelables par année si besoin). L'intervention est prise en charge à 100% par l'assurance maladie.

[Le plan maladie neurodégénérative](#) (PMND) de l'ARS Grand Est

CONTACT

Coordonnées	Zone d'intervention
<p>ESA ALYS 6 rue Pablo Picasso - ZAC des Begnennes 57365 ENNERY 03.87.34.43.01 zoura.bounoua@alys.fr 03 87 34 43 36 laure.di-virgilio@alys.fr 03 87 34 43 24 contact@alys.fr www.alys.fr</p>	<p>BASSIN SIDERURGIQUE Cantons de Algrange, Fameck, Fontoy, Yutz, Moyeuvre-Grande, Hayange, Florange, Cattenom, Thionville et Sierck les Bains.</p>
<p>ESA ALYS 1 A rue du Général Newinger 57220 BOULAY 03.87.79.14.96 audrey.gilles@alys.fr 03 87 79 44 30 krista.morin-docter@alys.fr 03 87 79 44 34 contact@alys.fr www.alys.fr</p>	<p>BASSIN HOILLER Cantons de Boulay, Bouzonville, Faulquemont, Grostenquin, Saint-Avold, Behren lès Forbach, Freyming-Merlebach, Forbach</p>

<p><u>ESA de l'Association Fondation Bompard</u> Bâtiment Technisud 11, rue Saussaie en Mi-Terre 57130 JOUY-AUX-ARCHES 03.87.38.93.87 03 87 69 76 87 Virginie CHOQUER Infirmière coordinatrice Responsable SSIAD ESA <u>esad@fondation-bompard.asso.fr</u> du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h <u>www.fondation-bompard.asso.fr</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Arrondissement de Metz Ville • Arrondissement de Metz Campagne • Ex-cantons de Vigy, Pange, Verny et Delme • Ex-cantons de Rombas et Marange-Silvange
<p>ESA Mémoires de faïence de AVEC 16 rue Rouget de l'Isle 57200 SARREGUEMINES 03.87.95.68.56 03.87.95.72.06 <u>ssiad.sarreguemines.ergo@avec.fr</u> permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h15 <i>(en dehors de ces horaires, possibilité de laisser un message sur un répondeur téléphonique)</i> <u>www.avec.fr</u></p>	<p>Arrondissement de SARREGUEMINES: Cantons SARREGUEMINES BITCHE SARRALBE</p>
<p> <u>ESA « Les Papillons »</u> Hôpital Saint JACQUES 21 route de Loudrefing 57260 DIEUZE 03 87 05 02 00 (standard Hôpital Saint Jacques) <u>Équipe de DIEUZE :</u> 03 87 05 07 83 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 <u>esad@hopital-dieuze.fr</u> <u>Équipe de SARREBOURG :</u> Château des Carrières 57565 NIDERVILLER 03 87 24 56 28 ou 06 28 11 12 55 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 <u>esad.sarrebourg@hopital-dieuze.fr</u></p>	<p>Territoire d'intervention Équipe de DIEUZE : LE SAULNOIS (ALBESTROFF - CHATEAU-SALINS - VIC SUR SEILLE - DIEUZE) <i>HORS DELME</i> MORHANGE - DESTRY - BARONVILLE - RACRANGE</p> <p>Territoires d'intervention Équipe de SARREBOURG : CANTON DE SARREBOURG ET CANTON DE PHALSBOURG</p>

[Moselle \(57\) : liste des 26 services autonomie à domicile \(aide et soins\) | Pour les personnes âgées \(pour-les-personnes-agees.gouv.fr\)](#)